SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 JUIN 1968

UNION
POUR LA
DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Lors du 1er tour de scrutin les habitants de la Circonscription ont prouvé par leur vote massif **qu'ils entendent participer aux REFORMES que doit mettre en place la nouvelle Assemblée Nationale.**

La majorité d'entre eux a compris

que rien ne peut se créer dans ***le désordre, la haine, les soulèvements de rue, les occupations d'usines****;*

que ***les Libertés Républicaines*** *ne consistent pas à permettre à une minorité d'empêcher une majorité* de travailler,
de passer des examens,
de vivre normalement ;

mais bien de laisser chaque citoyen choisir sa voie en toute liberté.

La France entière a prouvé qu'elle refusait l'aventure... la guerre civile...

Elle doit, lors de ce 2e tour, rendre définitif son choix de dimanche dernier

Malgré le succès massif de ce scrutin

tout peut être remis en question par l'ABSTENTION !

Beaucoup penseront que l'avance obtenue leur permet de partir en vacances la conscience tranquille et de gagner 2 jours de repos. Ce sont deux jours qu'ils pourraient regretter amèrement et qui leur réserveraient une bien triste rentrée.

L'an dernier entre les 1er et 2e tour **6.500 voix ont été perdues par l'abstention**

6.500 Electeurs ont compté sur leurs concitoyens pour accomplir leur devoir civique à leur place.

L'HEURE EST TROP GRAVE... Rien n'est joué !... Rien n'est fini !...

POUR un réel dialogue à tous les échelons;

POUR une réforme et une amélioration de la vie de tous les travailleurs;

POUR une réforme de l'aide à apporter aux personnes âgées et aux handicapés physiques;

POUR une réforme de l'enseignement

...il faut une majorité solide

POUR une majorité solide, il faut VOTER AUSSI MASSIVEMENT Dimanche 30 Juin que Dimanche dernier,

...pour repousser l'Aventure, il faut voter



MICHEL JAMOT

Maire du Mesnil-le-Roi
Vice-Président du Conseil Général
Député sortant

ROLAND DUMENIL

Croix de Guerre 39-45
Médaille du Combattant volontaire de la Résistance
Ingénieur

Suppléant

Vu, le Candidat

IMP. FINET - MAISONS-LAFFITTE TÉL. 962-11-21